

est regrettable qu'un si grand nombre de renseignements diffusés dans le public en ce qui concerne les forces armées et les armements soient publiés par des organismes semi-privés et non par les Nations Unies, en dépit du haut calibre d'un grand nombre de ces organismes. Nous sommes par conséquent heureux de constater que l'on examine maintenant des propositions voulant que les Nations Unies réunissent davantage de renseignements sur les armes classiques et notamment sur leur transfert. Certains de ces renseignements pourront être tirés de l'instrument de déclaration des dépenses militaires qui a été élaboré par le groupe d'experts ad hoc et distribué par le Secrétaire général. Nous espérons que des Etats de toutes les régions lui accorderont l'attention qu'il mérite.

D'autres études entreprises par les Nations Unies contribueront également à la réalisation de cet objectif. Nous pensons particulièrement aux études sur le désarmement et le développement des armes nucléaires et sur le désarmement régional. Nous appuyons par ailleurs la proposition visant à confier à des experts la poursuite du travail déjà accompli sur les mesures propres à accroître la confiance. On a dit que les études constituent un piètre substitut au désarmement. Nous considérons cependant que seule une étude impartiale des faits, une meilleure compréhension de la situation et une confiance mutuelle nous permettront de réaliser des progrès sensibles dans la voie du désarmement. Par conséquent, nous préconisons en principe la conduite, sous les auspices du Secrétaire général, d'études d'experts susceptibles de faire avancer les questions dans tout domaine relatif au contrôle des armements et au désarmement. Nous reconnaissons que ces études imposent un lourd fardeau au Centre du désarmement et qu'il est nécessaire de repenser le rôle et les ressources futures de cet organisme. A cet égard, il serait peut-être bon d'établir dans le cadre de l'UNITAR un programme distinct de recherche sur le désarmement, financé au moyen de contributions volontaires.

Permettez-moi de citer en guise de conclusion les efforts déployés par mon gouvernement pour favoriser la diffusion de l'information sur le désarmement. Nous finançons deux projets de recherche sur certains aspects de l'économie canadienne, dans le cadre de l'étude sur le désarmement et le développement. Les deux Canadiens qui participent aux travaux du Conseil consultatif pour les études sur le désarmement et sur les armes nucléaires enseignent dans des universités canadiennes; ils pourront faire profiter les étudiants de l'expérience ainsi acquise. Nous avons mis sur pied un groupe consultatif formé de représentants d'organisations non gouvernementales éminentes afin de donner des conseils en matière d'éducation et de recherche et de favoriser les échanges de vues sur des questions de politique. Le gouvernement canadien a par ailleurs fourni son appui à un certain nombre de réunions et de colloques. Enfin, nous avons l'intention de promouvoir les recherches sur l'opinion publique, car, si nous sommes portés à prendre pour acquit que les objectifs du désarmement sont populaires, ce n'est peut-être pas toujours le cas. Quoi qu'il en soit, nos activités au sein de cette assemblée ne pourront être comprises que si les gouvernements parviennent à traduire leurs objectifs en accords réalistes qui réduisent réellement les risques de guerre.

S/C